



RENSEIGNEMENTS UTILES

COMPOSITION DU COLLÈGE COMMUNAL

Christophe GILON - Bourgmestre

Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT 0472/83 61 42 christophe.gilon@ohey.be

René Hubrechts - Premier Échevin

Chemin de Dinant, 29C - 5351 HAILLOT 0478/70 81 28 rene.hubrechts@ohey.be

Freddy Lixon - Deuxième Échevin

Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT 0477/45 49 92 freddy.lixon@ohey.be

Françoise Ansay - Troisième Échevine

Rue Marteau, 259-3 - 5350 OHEY 0478/22 80 60 francoise.ansay@ohey.be

Dany Dubois, Quatrième Échevin et Président du CPAS

Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY 0477/66 22 51 dany.dubois@ohey.be

État civil, Population, Police, Personnel, Télécoms, Cimetière, Agriculture, Sécurité, Bien-être animal (stérilisation des chats errants...), Mouvements patriotiques, Culte, Économie (Emploi et PME), Enseignement, Embellissement de la commune et Tourisme, Ale Titres-Services.

Finances, Infrastructures et bâtiments publics, Travaux Subsidiés, Information citoyenne, Patrimoine.

Travaux (éclairage public, électricité, déneigement...), Égouttage, Cours d'eau, Jeunesse, Sports et loisirs, Mouvements associatifs, Culture.

Aménagement du territoire, Urbanisme, Développement rural, Logement, Environnement, Mobilité, Énergie, Forêts, Alimentation, Solidarité internationale et Égalité des chances.

CPAS et affaires sociales : Aînés, En situation de handicap, Pensions, Petite enfance.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél.: 085/61 12 31 - Fax: 085/61 31 28 Directeur Général: François Migeotte

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend. : 8 - 12 h + Merc. : 13 - 16 h

Sam.: 9 - 12 h

Urbanisme: idem sauf le samedi

Services

État Civil : 085/82 44 55 Population : 085/82 44 54 Comptabilité : 085/82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre: 085/82 44 52

Cartes d'identité : 085/82 44 51

Urbanisme Environnement: 085/82 44 57

085/82 44 56

A.L.E.

Madame Fabienne Richard Tél.: 085/82 44 60

Titres-Services d'Ohey

Madame Solange Dijon Tél: 085/82 44 66 titres-services@ohey.be

Nature et Forêts

Agent des forêts : Sébastien Delaitte

Tél.: 0497/73.68.60

CPAS

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohey

Tél.: 085/61 19 91 - Fax: 085/84 69 87 Président: Dany Dubois 0477/66 22 51

Permanences

Sociales: Mardi: 13-16 h, Vendredi: 9-12 h

• Alloc. Chauffage: Jeudi: 13-15 h

Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 h Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12h

Enseignement communal

OHEY I - Evelette : 085/61 11 53

Perwez: 085/61 14 61

OHEY II - Ohey maternelle: 085/61 29 38 Ohey primaire: 085/61 12 89

Haillot: 085/61 17 00

Retrouvez toutes les informations de contact sur notre site Internet: www.ohey.be





Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

A l'heure d'écrire cet éditorial, les urnes ont livré le résultat de votre vote.

En tant que Bourgmestre, je voudrais tout d'abord vous remercier du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à mes colistiers. Grâce vous, dès le trois décembre prochain, nous vous représenterons durant 6 ans à la table du Conseil communal.

Je tiens également à remercier les mandataires qui ont décidé de ne plus se présenter le 14 octobre dernier : Alexandre Depaye, Benoît Moyersoen, Céline Hontoir et Charlotte Bodart. Merci à eux pour leur investissement au profit de la collectivité durant de nombreuses années.

Enfin, j'adresse mes félicitations à tous les candidats, toutes listes confondues, pour leur engagement. Il s'agit d'un acte citoyen important, courageux et combien difficile aujourd'hui.

Dans le cadre de la campagne électorale, j'ai eu la chance de participer à une séance d'information /débat organisée par la structure E-change. Il s'agit d'un mouvement politique pluraliste qui souhaite favoriser les échanges, au-delà des logiques partisanes et des clivages traditionnels, et, changer la manière d'agir en politique. L'objectif final étant de réaffirmer l'importance d'une action politique efficace et la nécessité de renouer le lien entre la société civile et les représentants politiques. C'est, selon moi, une des actions majeures à laquelle nous devrons œuvrer dans les 6 prochaines années.

Lors des élections communales 2018, il s'est avéré dans de nombreuses communes que de nombreux votes de rejet se sont exprimés à travers les extrêmes de gauche et de droite qui menacent, à terme, l'esprit de la démocratie.

Et à l'approche du 11 novembre, s'il est un devoir auquel nous ne pouvons pas déroger, c'est de mettre tout en œuvre pour empêcher que ne se ravivent les braises qui malheureusement couvent encore sous la cendre et qu'attise la montée de l'extrémisme.

Le 11 novembre, c'est rappeler que nous avons la chance de vivre en paix aujourd'hui et qu'il est nécessaire de la préserver. Certes, il est plus facile de désirer la paix que d'en jeter les fondations. La paix se construit jour après jour. Elle se mérite et se protège en permanence.

L'année 2018 se teminera dans deux mois et notre prochain bulletin communal ne paraîtra que dans le courant du 1er trimestre 2019. Qu'il me soit donc permis de conclure en vous souhaitant, d'ores et déjà, une bonne et heureuse année 2019.

Que celle-ci soit teintée de paix, de joies et de multiples bonheurs partagés avec votre entourage.

> C. Gilon **Bourgmestre**

CIMETIÈRE

Cimetière d'Evelette



noture Beaucoup d'entre vous ont pu remarquer que le cimetière d'Évelette avait changé d'aspect : plus de graviers mais de la pelouse, des espaces fleuris, des bancs.

Ohey a répondu à l'appel à candidatures « Cimetière Nature » et le travail effectué a été récompensé ce 24 octobre par une labellisation « Cimetière Nature », décernée par le Ministre wallon de la Nature, René Collin.

Pour obtenir ce label, les communes s'engagent au travers d'une convention à modifier leur principe de gestion de l'un ou de plusieurs de leurs cimetières en y favorisant le développement de la nature.

Les objectifs fixés visent différentes thématiques telles qu':

- une végétalisation la plus importante et variée possible au vu des contraintes de l'endroit ;
- une installation d'espaces de recueillement agréables et naturels ;

- un développement de la biodiversité via la présence de plantes indigènes, la création d'une pièce d'eau naturelle ou le placement de nichoirs ;
- une lutte contre les espèces invasives ;
- une meilleure gestion de l'eau et des déchets possible.

En invitant la nature à prendre place dans les cimetières, les communes participent à la densification du maillage vert global, au développement du potentiel d'accueil de la nature, à la prise en compte de la biodiversité, à la préservation de la santé des citoyens et au respect de l'environnement. Ces espaces gérés différemment offrent ainsi de nouveaux lieux de recueillement et de ressourcement en préservant la dignité des lieux de mémoire.



Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohey? Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal?

Prenez contact avec François Jacob au 085/82 44 78 ou par mail francois.jacob@ohey.be



CONSEIL COMMUNAL

Séance du Conseil communal du mardi 25 septembre 2018

■ COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Le conseil communal est informé que la Commune a introduit auprès du SPW sa demande pour 105 lits de repos, dont 5 lits courts séjours.

■ ENSEIGNEMENT - RENTRÉE SCOLAIRE - INFORMATION

Le point sur les statistiques de la rentrée scolaire est fait en présence des deux directeurs d'école en fonction, M^{me} Aline Coibion et M. Eric Noleveaux.

Le nombre d'inscrits est globalement en augmentation.

Les nombreux projets mis en place dans les différentes implantations sont passés en revue, dont la mise en place du comité de pilotage dans le cadre du pacte d'excellence, l'utilisation de nouveaux moyens de communication à destination des parents, l'étude surveillée, le projet de passeurs d'art et la poursuite des collaborations avec les Jolies Notes, les potagers didactiques, les cours de langues avec Tradanim, les projets avec l'EPN...

Le Conseil communal remercie le personnel enseignant, les directions d'école, les comités de parents, les bénévoles, et tous ceux qui contribuent à l'offre d'un enseignement de qualité à Ohey.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE -APPROBATION DES COMPTES 2017 DE LA COMMUNE D'OHEY PAR LES AUTORITÉS DE TUTELLE - PRISE D'ACTE

Le Conseil

Prend acte que les comptes annuels de l'exercice 2017 de la Commune d'Ohey arrêtés en séance du Conseil communal, en date du 24 mai 2018 sont approuvés avec un boni au compte de 373.000 €

■ FINANCES - OCTROI D'UN SUBSIDE DE 8.000,00 € À L'ASSOCIATION DE FAIT «COMITÉ DE PARENTS DE L'ÉCOLE DE PERWEZ» POUR L'ACHAT D'UN MODULE DE JEUX - DÉCISION

Vu la demande de l'association de fait « Comité des parents de l'école de Perwez », sollicitant l'octroi d'une subvention communale extraordinaire afin de financer l'achat d'un module de jeux pour l'école de Perwez ;

Attendu que le coût total de l'achat de ce module s'élève à 15.033,98 €,

À l'unanimité des membres présents,

Le Conseil décide :

D'octroyer une subvention communale extraordinaire à l'association de fait « Comité des parents de l'école de Perwez » afin de participer en partie dans le coût de l'achat du module de jeux de l'école de Perwez. Cette subvention s'élève au montant de 8.000,00 €.

■ FINANCES - OCTROI D'UN SUBSIDE EXTRAORDINAIRE POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES HOULOTTES À JALLET - DÉCISION

À l'unanimité des membres présents le Conseil décide ;

d'octroyer une subvention communale extraordinaire à l'asbl Comité de la salle des Houlottes de Jallet afin de participer en partie dans le coût des travaux de rénovation de la salle des Houlottes : cette subvention s'élève au montant de 3.000,00 €.

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE - ZONES D'ÉVITEMMENT ET DE PARKING, RUE BOIS D'OHEY -DÉCISION

Vu la vitesse des véhicules rue Bois d'Ohey;

Vu la demande des riverains ;

Vu la visite de terrain du 30 juin 2017 en la présence de l'inspectrice sécurité routière du SPW et des représentants de la commune ;

Vu le test réalisé en mars 2018 qui a consisté à réaliser un marquage provisoire accompagné de la signalisation adéquate (signal D1c);

Considérant que les mesures prises lors de ce test ont été adaptées en fonction des réclamations des riverains ;

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents décide,

Article 1 : Des zones d'évitemment et de parking sont crées rue Bois d'Ohey ;

Article 2 : La mesure sera matérialisée par un marquage au sol et des signaux D1c.













CONSEIL COMMUNAL

■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE - RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIÈRE - INTERDICTION DES QUADS CHEMIN «DES PIROUX»- APPROBATION

Considérant que de nombreux quads empruntent le chemin «des Piroux» (chemin n° 2 et chemin n° 4 à Ohey);

Considérant que le chemin passe à travers les cultures de M. Pierre Beguin et que celles-ci sont endommagées par la circulation des quads ;

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents, décide :

D'interdire l'accès aux quads au chemin «des Piroux» (chemin n° 2 et chemin n° 4 à Ohey) en matérialisant la mesure par le placement de trois panneaux C6 aux entrées du chemin.

■ ÉNERGIE - PLAN D'ACTION ÉNERGIE DURABLE - APPROBATION

Vu le Conseil communal du 22 juin 2015 approuvant l'adhésion de la Commune d'Ohey à la Convention des Maires 2030 fixant les nouveaux objectifs de réduction de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 à 40% par rapport à l'année de référence 2006 ;

Vu le Conseil communal du 29 juin 2017 prenant acte du projet de Plan d'Action Energie Durable de la sprl Beeawall, rue de Bosimont 5 à 5340 Gesves, et approuvant le principe de constitution d'un comité de pilotage qui assurera le suivi et l'adaptation du plan d'action sur toute la période ;

Attendu que dans l'absolu la réduction à l'horizon 2030 devra atteindre 9200 tonnes CO2éq par an ou 3.21 tonnes CO2éq par habitant et par an, considérant que la population d'Ohey serait de 6122 habitants en 2030 ;

Considérant les secteurs concernés par le Plan d'Action Energie Durable et les efforts de réduction par secteur :

- 66.6% pour le résidentiel;
- 28.8% pour le transport ;
- 4.6% pour le tertiaire communal et non communal ;
- et 0% pour l'agriculture et foresterie.

Considérant la Commission communale Énergie du 16 mai 2018 recommandant, suite à la présentation du Plan d'Action Énergie Durable :

- d'être attentif aux nuisances électromagnétiques que peuvent produire, sur le bétail, certains systèmes photovoltaïques installés sur les hangars agricoles;
- de ne pas sous-estimer les coûts des investissements des citoyens en matière de photovoltaïque que tous ne pourront pas supporter ;

Considérant que l'appel à candidature pour constituer le comité de pilotage a reçu 11 réponses favorables de la part de citoyens et 3 réponses de la part de Conseillers communaux;

Considérant que la Convention des Maires prévoit que la commune adopte un plan de financement pluriannuel destiné aussi bien pour des projets d'améliorations énergétiques des bâtiments communaux, que pour des projets biomasse (le réseau de chaleur), des aides sous la forme des actuelles primes communales, des projets de sensibilisation des citoyens aux économies d'énergie, d'accompagnement de citoyens à faire réaliser des travaux d'améliorations énergétiques à leur domicile via par exemple de la consultance d'expert, etc.;

Considérant qu'à partir de janvier 2019 la commune d'Ohey pourra compter sur des recettes liées à la taxe éolienne ;

Par 12 voix Pour et 1 abstention, le Conseil décide :

Articler 1^{er} : D'approuver le Plan d'Action Énergie Durable dans sa version du 14 mai 2018 ;

Article 2 : D'approuver la constitution d'un Comité de pilotage composé à ce jour de six citoyens, de deux conseillers communaux et de l'Échevine ayant l'énergie dans ses attributions et le conseiller en énergie de la commune ;

Article 3 : D'approuver le principe d'alimenter le plan de financement des actions avec notamment les futures recettes de la taxe éolienne.

■ CULTE - ÉGLISE PROTESTANTE DE SEILLES - BUDGET 2019 - AVIS

À l'unanimité des membres présents le Conseil décide ;

D'émettre un avis favorable quant à l'approbation du budget 2019 présenté par le Conseil d'Administration de la Paroisse Protestante de Seilles, présenté comme suit :

Recettes	16.210,00 €
Dépenses	16.210,00 €
Résultat	0,00 €
Intervention communale Ohey	1.235,60 €

La participation communale s'élève 1.235,60 €.

■ CULTE - FABRIQUE D'ÉGLISE D'ÉVELETTE - BUDGET 2019 - APPROBATION

À l'unanimité des membres présents, le Conseil arrête

Le budget de l'établissement cultuel - Fabrique d'église d'Evelette - pour l'exercice 2019, voté en séance du Conseil de fabrique du 22.08.2018, est approuvé comme suit :

* Recettes 25.665,91 €

* Dépenses 25.665,91 €

* Part communale 4.159,64 €

La participation communale s'élève à 4.159,64 €.













MINISTRE CARLO DI ANTONIO COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Revalorisation des primes pour l'installation de systèmes d'épuration individuelle (SEI)

Le 12 juillet 2018, le Gouvernement wallon a approuvé en 1ère lecture un arrêté reprenant diverses améliorations relatives à l'assainissement des eaux usées en vue d'atteindre les objectifs de la Directive cadre sur l'Eau et plus spécifiquement un bon état des masses d'eau de surface.

Parmi ces mesures, le Ministre de l'Environnement Carlo DI ANTONIO annonce le **relèvement de certaines primes pour l'installation de systèmes d'épuration individuelle** (voir tableau ci-dessous).

UNE RÉFORME DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME OPÉRATIONNELLE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018

Une large réforme dans le domaine de l'épuration individuelle des eaux usées domestiques en Wallonie a été mise en place et est effective depuis le 1er janvier 2018.

Elle s'inscrit pleinement dans une volonté d'améliorer la qualité des services liés à l'installation et au fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI) sur le territoire wallon.

L'objectif est d'offrir, aux habitants concernés par ce mode épuratoire des eaux usées issues des habitations, un confort et des performances similaires à ce qui est réalisé dans le cadre de l'assainissement collectif.

Dans ce contexte, une gestion publique de l'assainissement autonome a été confiée à la Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.) avec pour objectifs :

- d'augmenter le taux d'équipement en systèmes d'épuration individuelle (SEI) des habitations situées en zones d'assainissement autonome ;
- d'améliorer la pérennité et le fonctionnement de ces SEI.

Par cette réforme, le Ministre DI ANTONIO entend redonner un nouveau souffle à l'assainissement autonome en Wallonie afin de répondre à nos obligations sanitaires et environnementales, mais également dans un souci de mieux accompagner les personnes qui sont bien souvent démunies face à leur système d'épuration individuelle.

Il peut s'appuyer à cette fin sur un know-how wallon reconnu bien au-delà de nos frontières, le tout dans un contexte d'assainissement et de développement durable qui privilégieront les systèmes robustes et peu consommateur d'énergie.

FAVORISER L'INSTALLATION DE SYSTÈMES DURABLES ET PEU CONSOMMATEURS D'ÉNERGIE

Afin de privilégier ces systèmes durables, il convenait de mieux soutenir cette filière par un incitant financier pour toutes les personnes pouvant bénéficier d'une prime à l'installation d'un SEI.

Ainsi, lorsqu'une prime peut être octroyée, celle-ci sera **augmentée de 700 euros en cas d'installation de systèmes extensifs**, donc sans utilisation d'équipement électromécanique pour le traitement biologique des eaux usées.

Afin de favoriser également l'infiltration des eaux traitées par ces systèmes plutôt que leur rejet dans un cours d'eau ou une canalisation, une **« surprime » de 650 euros** sera également octroyée.

MIEUX SOUTENIR LES PERSONNES OBLIGÉES D'INSTALLER UN SEI EN ZONE PRIORITAIRE

Des zones prioritaires pour l'assainissement autonome ont été définies depuis plus de 10 ans. Dans ces zones, toutes les habitations devront s'équiper d'un SEI, en raison d'un enjeu sanitaire (zone de priorité I) ou d'un enjeu environnemental (zone de priorité II).

Les zones à enjeu sanitaire sont les zones de prévention de captage et les zones de baignade (et zones amont) qui ne sont pas à ce jour conformes.

Afin de mieux soutenir les familles qui devront s'équiper d'un SEI dans ces zones prioritaires, le Ministre Carlo DI ANTONIO a permis de revaloriser les primes prévues de 1.000 €.

LES REVALORISATIONS DE PRIMES À L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ÉPURATION INDIVIDUELLE

AVANT	APRÈS
Prime de base : 1.000 €	IDEM
Prime en zone prioritaire II (enjeux environnemental) : 2.500 €	3.500 €
Prime en zone prioritaire I (enjeux sanitaire) : 3.500 €	4.500 €
Supplément/EH > 5 EH : 350 €	IDEM
Supplément si évacuation par le sol mais uniquement zone prioritaire : 650 €	Extension de la prime de 650 € hors zone prioritaire
Supplément si SEI extensif uniquement zone prioritaire : 700 €	Extension de la prime de 700 € hors zone prioritaire

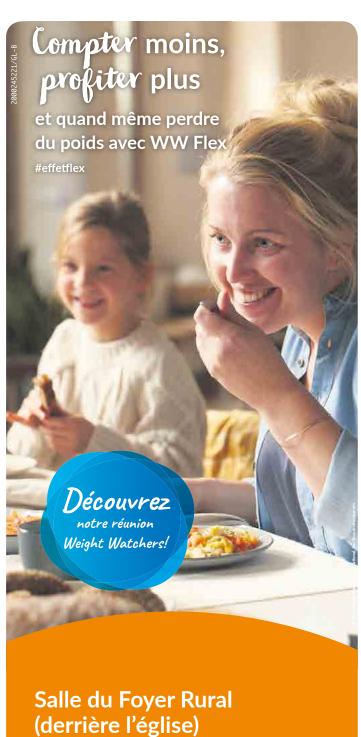
Contact:

Thomas Broeckaert - thomas.broeckaert@ohey.be - 085/824.464









(derrière l'église)
Place Roi Baudoin, n°79
5350 Ohey
Réunion le mercredi à 19h00
(accueil et pesée à partir de 18h30)
Coach : Stéphanie

Allez sur weightwatchers.be pour plus d'actions et de conditions.



weight watchers

COMMUNE OCTOBRE 2018





Recensement des cimetières

Nous voici à la période de la Toussaint, durant laquelle bon nombre d'entre nous vont rendre hommage à leur(s) cher(s) défunt(s).

Nous aimerions faire un recensement complet des sépultures de chaque cimetière, et plus précisément pour la période avant 1977, date de la fusion des communes.

La majorité des sépultures comportent un nom et/ou une date, mais ce n'est pas le cas pour toutes. Il arrive également que des personnes aient pris place dans une sépulture sans pour autant apparaître de manière nominative.

Cela concerne également les personnes mortes en déportation ou sur le front, et pour lesquelles aucune mention ne le signale. Pour ces dernières, il est bon de savoir que l'entretien de ces tombes échoit à la commune lorsqu'il n'existe plus de descendance ou de parents et personnes proches.

Nous faisons donc appel à la population afin de nous aider à établir de manière claire un cadastre des plus complets.

Vous pouvez adresser vos remarques par mail ou par écrit :

sabrina.holodiline@ohey.be Cellule de gestion des cimetières

> Place Roi Baudouin, 80 5350 Ohey

Salle Isbanette et la Tourette : Retrouvez les photos et témoignages d'antan !

En préparation de l'inauguration de la salle Isbanette (qui devrait avoir lieu d'ici le prochain printemps),

nous recherchons des photos, témoignages sur la salle Isbanette et la Tourette

L'AQUARIUM Proxy Ohey PIRAGRI P LA GRIGNOTIÈRE MI. Bricologe Ingrid SACRE

Vous avez une histoire à raconter, une photo à transmettre/prêter ?

Contactez Melissa Deprez, à l'administration communale (085/61 12 31) ou via melissa.deprez@ohey.Be

Vos documents devraient servir à l'organisation d'une exposition. Merci !

Françoise Ansay, Echevine du développement rural



















www.chauffage-tremblez.be



OHEY élue «Commune pédestre» 2018

Avec l'**ASBL Sentiers.be**, la Wallonie a labellisé 38 communes exemplaires qui valorisent leur réseau.

Nos rues, sentiers et chemins empruntés à pied constituent des alternatives à la voiture pour nos déplacements quotidiens.

Les villes et communes qui se sont engagées dans le label Commune pédestre, ont réalisé des actions favorables à la mobilité douce et au développement d'un réseau de petites voiries publiques (inventaire, balisage, commission sentiers...).

Le label leur permet de devenir des références pour d'autres communes, institutions en matière de réseau de petites voiries publiques et de mobilité alternative à la voiture.

Notre commune a ainsi reçu le label de trois « baskets » sur les quatre possibles. Ce résultat nous laisse une marge de manœuvre afin d'améliorer la gestion et la valorisation de notre réseau de petite voiries et pourquoi pas décrocher la quatrième basket dans les années à venir.





Un peu d'histoire

Cela fait maintenant 1 an que la commune a ouvert son Espace Public Numérique (EPN) Nous offrons à la population oheytoise un espace ouvert au public, doté de matériels informatiques et d'un accès internet mis gratuitement à disposition. L'accompagnement peut être personnalisé

Lors de nos permanences,

A ces moments n'hésitez pas à venir dans nos locaux pour utiliser les ordinateurs que ce soit pour vos recherches et travaux personnels. A cette occasion vous pouvez aussi poser des questions au sujet de l'informatique.

L'EPN organise aussi une série de conférences sur le grand thème du numérique.

Nous aborderons ensemble les sujets qui vous intéressent et nous passionnent.

Votre EPN vous accueille librement les :

- Lundis de 09h30 à 12h00 13h30 à 14h30 15h30 à 20h00
- leudis de 09h30 à 12h00 13h30 à 17h00

L'EPN d'Ohey remercie les bénévoles de l'année dernière et a le plaisir de vous présenter sa nouvelle équipe pour la saison 2018-2019 :

- Gestionnaire Animateur Monsieur Guillaume DUPRIX
- Bénévole Madame Marie BEGUIN

Notre équipe vous y attend nombreux!

Présentation de la semaine numérique **du 22 octobre au 03 novembre 2018**. Thème : Les données

TABLEAU PLANNING DE LA SEMAINE DU NUMÉRIQUE 2018

De nombreux ateliers

Cette année, dans le cadre de notre partenariat avec l'école communale d'Ohey, les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année primaire auront la chance d'être initiés à l'outil informatique chaque lundi.

Les jeunes fréquentant le Local jeune Ohey Haillot ont pu partir en excursion dans la ville « Utopia », le monde parfait selon les jeunes de l'EPN de Neufchâteau sur la plate-forme de jeu Minecraft. D'autres visites de cette ville sont à prévoir!

Et bien d'autres encore...

- Séances d'installation du système d'exploitation LINUX
- Cours hebdomadaire d'initiation
- Petite étude des applications smartphone

Notre premier grand projet : Le e-Parrainage !

Pour être tenu au courant des dates et des activités de l'EPN n'hésitez pas à nous envoyer un mail à : epn@ohey.be.

Nous nous ferons un plaisir de vous ajouter à notre liste de diffusion.

Nous vous attendons nombreux aux diverses activités proposées par l'équipe de l'EPN d'Ohey!





ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE – OHEY

<u> Horaire</u> :

Les lundis

de 09h30 à 12h00 - 13h30 à 14h30 - 15h30 à 20h00 Les jeudis de 09h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Contact:

L'équipe EPN : epn@ohey.be.





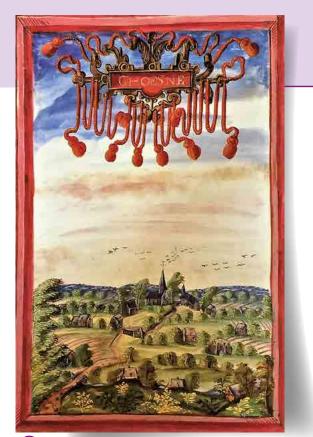


marie-france.dupont@vlan.be









ABC Goesnes

Lapelle

Saint-Vierre

à Goesnes

La chapelle passe presque inaperçue dans le centre historique de Goesnes.

Dédiée à la Vierge jusqu'en 1790 et par la suite à Saint-Pierre (probablement en mémoire de la suppression de la chapelle castrale du même nom) elle se situe au centre d'un ensemble classé de bâtiments en moellons calcaires (arrêté de l'Exécutif du 18 mai 1982) et ce à l'emplacement même de l'ancienne Seigneurie incendiée en 1276 lors de la «Guerre de la Vache».

Du XVIIe à la fin du XIXe, deux fermes contiguës («Cense de la Basse Cour» et «Cense du Perron») étaient tenues par des familles différentes, mais en 1895 elles furent réunies en une seule exploitation, celle des Sohet (dont on trouve d'ailleurs le caveau familial dans le cimetière de Goesnes.

En 1925, l'ancien logis seigneurial et l'habitation de la «Cinse dal Cour» furent aménagés en Manoir par Jacques de Theux (habité actuellement par le Chevalier Etienne de Theux de Meylandt et Montjardin, son épouse Alix et leur enfants) et isolés de la ferme du Perron (actuellement Ferme de la Cour de Monsieur Collinge).

On entrevoit la chapelle depuis le portail de la puissante tour-porche carrée datée 1687 (année de reconstruction), arborant les armoiries «des Warnant-Waha» et deux «girouettes fixes» symbolisant le pouvoir des Seigneurs du lieu. La chapelle de Goesnes se présente aujourd'hui sous la forme d'un volume tout simple en moellons calcaires d'une vingtaine de mètres (à l'exception de quelques rangées de moellons en grès jaunâtre au niveau du clocheton). Sa flèche vertigineuse fut remplacée par un pyramidion plus modeste dans les années 1920. Le clocheton ainsi que le bâtiment furent recouverts d'une bâtière d'ardoises et un mur de séparation fut érigé entre la Ferme de la Cour et le Manoir en 1924.

La chapelle relève d'une longue histoire qui débute à l'époque romane (XIe ou XIIe s.) par un modeste oratoire, transformé plusieurs fois au cours du temps afin de prendre son allure actuelle. C'est ainsi qu'au XIIIe siècle, un chœur plus vaste est venu se greffer sur la nef romane. La chapelle et la paroisse de Goesnes sont citées pour la première fois dans un pouillé de 1497. De nombreuses modifications ont suivi (flanc nord et charpente en 1701, façade en 1717, fenêtres face sud entre 1768 et 1783). La chapelle, siège d'une paroisse jusqu'en 1794 fut confisquée à la Révolution Française. Le 20 décembre 1809 un Décret Impérial fut adopté concernant les fabriques d'église (établissements publics chargés de gérer les activités temporelles du culte dans une paroisse). Le 2 janvier 1829 l'édifice de Goesnes devint chapelle annexe à l'Eglise de Filée par arrêté royal

(manuscrit 2018 de J.P. Wotron/Etudes et documents fouilles 3 de la Région Wallonne. Cinq années d'archéologie en Province de Namur 1990-1995. Jean-Louis Javaux et Jean Plumier «La Chapelle Saint Pierre à Ohey/Goesnes» pages 53-54) /J. Balthazar Brochure Théâtre à la Ferme «Marivaux» 27 août 1995 /J. Balthazar Goesnes. Histoire d'un petit village condrusien 1997, pages 115-121..

> elon des témoignages dans «Civitas Tongorum» (chef-lieu du «Pagus Condrusiensis») des moines, missionnaires ou annonceurs, sillonnèrent notre région pour prêcher le catholicisme dès le IV^e siècle. Il est probable que le premier site fortifié de Goesnes (Gaun, Ghoesne, Goesne...) possédait déjà un oratoire. La forteresse, comportant un donjon cerné d'une palissade en bois sur fondations massives en moellons calcaires, se miroitait dans un étang de 13 hectares. Ce dernier, alimenté par le ru «Flème/Flême/ Flemme»), constituait d'ailleurs une barrière naturelle aux invasions.

es premières mentions de paroisses n'apparaissent qu'au Xe siècle. Quant à celle de Goesnes, elle possédait quatre chapelles: Tahier, Libois, Filée et Goesnes mais fait étrange! Goesnes par les bienfaits à l'Eglise Saint-Lambert de Liège (par le Pape Adrien IV) ne fut jamais sous la dépendance d'institutions religieuses (étant la collation des Seigneurs locaux - les «de Huy» depuis la Charte de Huy du XIe siècle et ensuite les «de Beaufort»). Les collateurs avaient le droit de choisir leur Clergé (avec bien entendu l'approbation de l'Evêque de Liège) ainsi que le droit de prélever les «dimes». (impôts en nature pour les besoins de la paroisse). Exemptés de la «petite dime» sur la «Basse Cour» les seigneurs (fondateurs et protecteurs de l'Eglise) devaient cependant octroyer un pourcentage des impôts à l'Abbaye de Solières.

(J.P. Wotron/J-Cl. Collinge/E. Matagne/E. de Theux).







Ochapelle Saint Pierre avec sa flèche (photo des Sohet d'avant 1920); ou son pyramidion (photos 8 et 4 de Dany Kohl à partir du portail de la Ferme de la Cour ou à partir du Manoir de Theux), dans le fond on devine la tour Warnant-Waha du XVIIe siècle.



La chapelle de nos jours (en avant-plan les fonts baptismaux du XII^e siècle).

La restauration de la chapelle entreprise grâce à l'ASBL Qualité-Village-Wallonie (et surtout grâce à son Président Monsieur Léo Robberts et Madame Isabelle Dalimier) ainsi qu'aux contributions financières de la Région Wallonne (60%), de la Fondation Roi Baudouin (38%), de la Province de Namur (1%) et de la commune d'Ohey (1%) s'est faite en deux phases: le gros œuvre en 1989-1990 avec comme architecte B. Fettweis et l'aménagement intérieur ainsi que la finition en 1995 avec comme architectes G. Colson et G. Duchêne. Les fonds récoltés dans le cadre d'activités organisées par Qualité Village Goesnes (tels les grands feux) quant à eux, servaient à aménager l'intérieur de la chapelle (vitraux, chaises, restaurations diverses...).

A signaler deux dalles funéraire gothiques remarquables. On trouve celle «des Ramelot», Seigneurs de Goesnes de 1448 à 1552 dans le chœur. Y reposent Christian Ramelot (+1506), son épouse Jehenne de Rovereu, leur fils Jean (+1552) ainsi que la femme de ce dernier Katherine de Hartoghe. Sous la deuxième dalle, au centre de la nef, repose le chapelain Colombe (+1565) avec en coin les blasons et symboles des évangélistes. Enfin, du côté gauche du choeur se trouve la pierre tombale, plus modeste, de François Ludovic Collin (mort le 8 mai 1766).







Dalles funéraires en calcaire «Ramelot» et «Colombe» du XVIe siècle et du Pasteur F.L. Colin du XVIIIe siècle.

(Trésors d'Art dans l'ancien Doyenné d'Havelange, Luc Paligot/Emile Matagne Flostoy 1970 pages 91-94; Ohey autrefois Cartes postales et documents inédits Pierre Vos Président du Syndicat d'Initiative d'Ohey page 141; 1998.).

Nous reviendrons sur le mobilier de la chapelle Saint Pierre dans une prochaine édition d'Inf'Ohey.



6 Mobilisation de Qualité Village Goesnes pour l'aménagement de la chapelle.



Notons également les remarquables fonts baptismaux romans du XIIe siècle en calcaire de Meuse, restaurés sous la direction du Professeur Michel Smolders (1995-1996). On y trouve, outre le socle central massif entouré de quatre colonnettes, le bassin baptismal orné de quatre têtes, de deux colombes becquetant un fruit sous le regard du Saint Esprit, d'un serpent enroulé en motif floral ou encore d'arcatures. Un dessin de ces colombes se trouve d'ailleurs en page de garde du livre «Goesnes» de l'historien Joseph Balthazar (décédé).







Fonts baptismaux du XIIe siècle en calcaire de Meuse. Quelques motifs en images (photos DK).







Les résultats et photos des sondages archéologiques entrepris en 1993 par le Service des Fouilles de la Direction Provinciale de Namur du Ministère de la Région Wallonne peuvent être consultés dans le fond de la chapelle même. La croix blanche (avec ses inscriptions «Henri Colon de G ON trepassa le P(RE) MI AV(RIL) INRI 1567») a été placée plus récemment à gauche de l'entrée de la chapelle. Rappelons que la chapelle fait partie du Patrimoine Protégé de Wallonie (fiche n°95.10/photos DK).

ABC Goesnes







Dans le cadre de la **«Semaine des Sentiers»** deux activités ont eu lieu du côté de Goesnes. Le samedi 20 octobre une quinzaine d'amis se sont retrouvés de 10 à 16 heures pour préparer «l'Heritage Walk» pour l'hiver et partager un repas convivial. L'épais brouillard s'étant vite dissipé, les équipes se sont mis à tailler, débroussailler et planter dans une ambiance super sympa. On vous invite à venir constater le résultat spectaculaire.

Merci à Anne, Claudine, Dany, François, Françoise, Jacqueline, Léa, Jean, Philippe, Régis, Roland, Werner pour leur dévouement et efficacité, ainsi qu'à Marie-Thérèse, Christiane et Gaëlle (www.sentiers.be) pour leurs encouragements!

Le lendemain, dimanche 21 octobre, une balade contée à travers le centre historique de Goesnes et ses sentiers a permis à une douzaine de personnes de découvrir la richesse historique et touristique de l'entité à la base de la fameuse «Guerre de la Vache» (1275-1278) sous un soleil radieux comme en témoignent les photos réalisées par Dany, François, Marie-Claire et Nathalie.



ENVIRONNEMEN

Aire de stockage

Cette dernière année, l'équipe du service travaux a constaté à regret une effervescence des dépôts sauvages dans nos bois et le long de nos voiries communales.

Cela fait plusieurs années maintenant qu'un ouvrier sillonne les rues pour ramasser ceux-ci.

À celui-ci se sont rajoutés les bénévoles bewap.

Malgré tous ces efforts, nous constatons une grande augmentation des dépôts.

C'est pourquoi l'équipe du service travaux a décidé de mettre en place plusieurs actions supplémentaires depuis le 1 janvier 2018 car

« Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !»

1ère action : le ramassage des déchets en bord de voirie est maintenant sélectif. (Sac PMC / Sac tout venant)

2ème action : le tri des dépôts sauvages.

En effet, le service travaux a créé plusieurs loges de tri sur l'aire de stockage afin de permettre une meilleure valorisation de ceux-ci.

Suite à cette action, nous constatons à regret que 100% de ses dépôts pourraient être déposés gratuitement au parc à conteneur.

Lutons ensemble contre ses dépôts sauvages en signalant à la police les véhicules des contrevenants.







Dans et autour du jardin ...

Cette année encore, l'asbl Humus a ouvert jardin et cuisine à différents ateliers de jardinage, plantes sauvages et cuisinie végétarienne, à Ohey! Petit retour sur une saison bien remplie ...

Nous avons continué à aménager et cultiver notre nouveau « Jardin des possibles », rue Bois d'Ohey. Les parcelles ont pris vie au cours de la saison accueillant légumes, fleurs et céréales. Plusieurs formations et ateliers au potager naturel et familial s'y sont déroulés, dans la convivialité et les mains dans la terre!

Notamment, en collaboration avec la Commune d'Ohey, et avec un soutien de la Région wallonne, un jeudi tous les 15 jours, un groupe d'une dizaine d'oheytois s'est réuni pour partager des connaissances, des moments de travail en commun,... et aussi quelques belles récoltes! Des rencontres fertiles qui se sont approfondies avec des visites des jardins des uns et des autres durant l'été.

Nous avons également organisé un WE d'initiation à la faux, avec Peter De Schepper, de l'association Le Pic Vert au mois de mai, une formation aux plantes sauvages et un cycle de cuisine végétarienne au printemps.

Cet automne et cet hiver, nous programmons une nouvelle fois des ateliers de vannerie sauvage, avec Geneviève Léonard :

- Le 17 et 18/11 : Comment fabriquer son attrape-rêve ou un mobile en matière végétale ?
- Les 8 et 9/12 : Décorer et participer à l'ambiance festive de fin d'année, objet en entrelacs ou points de hochet (étoiles, photophores, cornes de gazelle, cornes d'abondance...)
- Les 19 et 20/01 : Petit panier en vannerie spiralée, boucles d'oreille ou sous-verre.

P.A.F.: 75€/WE

Pour plus d'informations, consultez notre site : www.humusasbl.org ou contactez Corinne Mommen: 0470/57.31.48 ou Bénédicte Monn: 085/21.34.64.



Présence de Roland - distribution plantes Baya pour distrib plants de framboisiers et cassis.

ENSEIGNEMENT

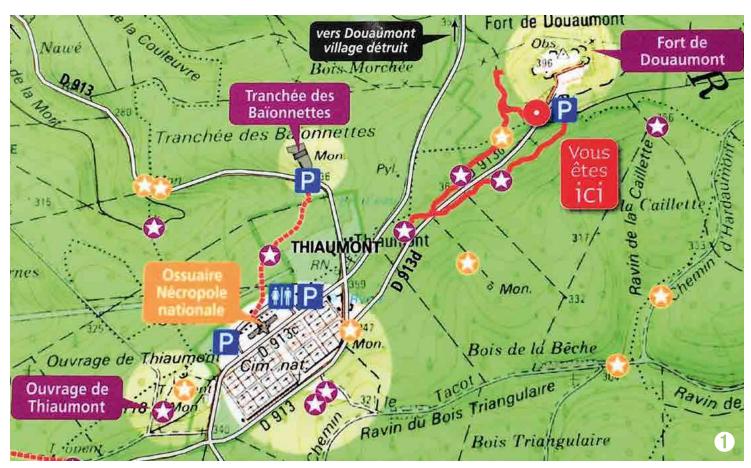
Excursion Commémorative de l'Ecole d'Evelette à Douaumont et Béthincourt (F)

PROGRAMME DE LA JOURNÉE ORGANISÉE PAR CATHERINE BEAUDOUIN

- Visite du Fort de Douaumont (explications par Pierre Vos, Jean-Pol Wotron, Roland de Timary ainsi que les Instituteurs d'Ohey accompagnant le groupe de 30 élèves de l'école d'Evelette).
- Pique-nique près du Fort sous un soleil radieux. Malgré la période pré-électorale Christophe avait tenu à cœur d'accompagner le groupe.
- Promenade guidée par Dany à travers le Boyau de Londres vers la Tranchée des Baïonnettes.
- Visite de l'Ossuaire, du Musée et du cimetière de Doaumont.
- Visite de Béthincourt (village détruit en 1916 et Médaille de la Résistance 1940-1945) avec Marie-Claude Thil (Maire) et des ses amis historiens. Echange de plaquettes en vue d'un futur jumelage de Goesnes - Commune d'Ohey avec la Commune de Béthincourt.



- Photo 1: Itinéraire du côté de Douaumont (Fort, Tranchées, Ossuaire et Nécropole 14-18)
- Photo 2: Arrivée du bus Toussaint après un parcours bien long
- Photo 3: Visite guidée du Fort de Douaumont (explications par Pierre Vos, Jean-Pol Wotron, Roland de Timary et les Instituteurs accompagnant le groupe).
- Photo 4: Pique-nique au Fort de Douaumont sous un soleil radieux.
- Photo 5: Photo de groupe dans la tranchée «Boyau de Londres»
- Photo 6: Visite guidée de la «Tranchée des Baïonnettes»
- Photo 7: Visite de l'Ossuaire de Douaumont
- Photo 8: Arrivée à Béthincourt (village détruit en 1916 et Médaille de la Résistance 40-45)
- Photo 9: Mairie de Béthincourt de Marie-Claude Thil et photos centenaires du village détruit
- Photo 10: Echange de plaquettes d'intention d'un jumelage entre Goesnes - Commune d'Ohey et la Commune de Béthincourt
- Photo 11: Marie-Claude Thil et les «petits» sur l'emplacement du village de Béthincourt détruit.
- Photo 12: Goûter préparé par Marie-Claude et les amis de Béthincourt avant le départ pour Ohey



ENSEIGNEMENT























OCTOBRE 2018

MONDE ASSOCIATIF



Le GAL « Pays des Tiges et Chavées » a fêté ses 15 ans

Ce vendredi 8 juin 2018, le GAL a fêté ses 15 ans, lors d'une soirée festive et rétrospective organisée à Sorée.

Plus de 150 personnes étaient présentes pour célébrer cet anniversaire et se souvenir... Se souvenir de toutes ces années de collaboration fructueuse avec de nombreux partenaires (dont les communes d'Assesse, Gesves et Ohey bien sûr), se souvenir de tous ces projets menés sur le territoire. L'occasion de faire la fête, remercier l'ensemble des parties prenantes, mais également de dresser le bilan de 3 programmations LEADER et faire état des perspectives d'avenir.

Au programme, plusieurs surprises, concoctées par l'équipe du GAL :

- · Quelques discours, bien entendu;
- Une vidéo rétrospective d'une trentaine de minutes présentant les projets de l'ASBL menés depuis 15 ans (vidéo réalisée pour l'occasion, en partenariat avec le Service Communication de la Province de Namur);
- Un spectacle d'improvisation intitulé "La ruralité dans tous ses états", proposé par La Compagnie des Demi Écrémés, en pleine forme ;

- Un petit repas du terroir préparé par MyBurger (entrepreneur Assessois), et les Compagnons du Samson (service de réinsertion en maraîchage du CPAS de Gesves) ;
- Les gâteaux des Tiges et Chavées proposés par 3 pâtissiers locaux. Un "concours" a en effet été lancé et 3 pâtissiers (Messieurs Nélis, Pierson et Carpentier, des pâtisseries du même nom) ont répondu à l'appel en proposant leur onctueuse représentation du GAL, du Condroz, des Tiges et Chavées, de la ruralité...
- Un concert des MudBugs, proposé en partenariat avec le BlueBird Festival d'Ohey ;
- Un livre photos, à l'effigie du territoire et illustrant les projets qui s'y développent, offert aux participants.

15 années de projets. La dynamique se poursuit! Pourquoi pas rêver d'un Parc naturel un jour, dans cette magnifique région du Cœur de Condroz?

Pour retrouver les photos de l'évènement et la vidéo rétrospective, une seule adresse : www.tiges-chavees.be









OCTOBRE 2018

€

MONDE ASSOCIA

150ème anniversaire de l'église de Haillot

du manifestations anniversaire de l'église de Haillot se clôturent tout doucement. L'heure des bilans est venue.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui ont participé à nos activités, en nous aidant pour les préparatifs (montage, service, etc...) ou simplement en participant aux activités.

Rappelons-nous, tout a commencé le 03 mars 2018 par un concert animé par deux chorales. « Les Ménétriers » d'Amay et notre groupe local « The voices ». Succès important : environ 150 spectateurs ont applaudi les deux



groupes vocaux. Félicitations particulières à Pascal CHARDOME, ses musiciens et chanteurs. N'oublions pas qu'il s'agit d'une chorale créée il y a à peine un an.

Le 15 août fut notre plus grosse journée. Le rallye touristique a eu un succès mitigé au niveau des équipages. Seulement une quinzaine de voitures ont participé à la ballade. Cependant tous les participants ont apprécié l'itinéraire et l'organisation.

La messe solennelle, concélébrée par Monseigneur WARIN, Monsieur le Doyen JEANJEAN et les prêtres de nos paroisses a réuni environ 200 fidèles.

A midi, nous avons servi environ 180 repas.

La conférence historique animée par Jean SACRE a retenu l'attention de plusieurs dizaines d'amateurs.

Il nous reste maintenant le concert de clôture qui aura lieu en janvier 2019 (date à préciser). Il sera animé par Guido SNEYERS (piano et cornemuse) et la soprane Lies VANDEWEGE. Ils nous interpréteront de œuvres classiques et du répertoire populaire. Nous vous invitons déjà à surfer sur internet pour obtenir un échantillon de leurs prestations.

Les bouteilles de vin « cuvée spéciale du 150ème anniversaire » sont toujours à votre disposition au prix de 8,50 € la bouteille (caution pour la vidange comprise) ou 50,00 € la caisse de 6 bouteilles. Vous pouvez contacter Marc (0479/22.22.59), Nicole (085/61.19.08) ou Daniel (085/61.15.83).

Pour plus de transparence, notre comité s'est constitué en ASBL. Les comptes sont publiés auprès du Tribunal de Commerce de Namur, ils sont donc publics. En voici un extrait :

Concert du 03 mars 2018

Recettes	2 037,76 €	
Cachets artis	tes	700,00 €
Frais publicite	é 531,60 €	
Location	100,00€	
Sabam	128,79 €	
Fournitures	443,19€	
Assurances e	t divers	101,90 €
BÉNÉFICE	32,28 €	

Passion du 30 avril 2018

Recettes	0,00 €	
Location	255,00 €	
Collation g	roupe	184,73 =
DEDTE	120 72 €	

Journée du 15 août 2018

Recettes	3 711,84 €	
Fournitures	2 113,66 €	
Frais de publi	icité	399,99 €
	1 198.19 €	

Résumé

Concert du 03 mars	32,28 €
Passion du 30 avril	-439,73 €
Journée du 15 août	1 198,19 €
RÉSULTAT GLOBAL	790,74 €

Remarques

Lors du concert du 03 mars 2018, nous avions pris un arrangement avec le groupe vocal « The Voices » pour partager les bénéfices. Un montant de 250,00 € leur a été versé.

En ce qui concerne la Passion du 30 avril 2018, un cachet de 400,00 € aurait dû être versé par la Caisse Paroissiale du Grand Ohey. Cette association de fait ne faisant pas partie de notre ASBL, ce montant n'est pas compris dans nos comptes. De plus les artistes ont organisé, pour leur compte, une collecte en fin de spectacle. Le montant de cette collecte ne se trouve donc pas dans les comptes de l'ASBL Eglises et Chapelles et nous est inconnu. Daniel VANDERHOEVEN

Le Corso Fleuri d'Ohey renait

Après plus de 16 années sans Corso Fleuri, la commune d'Ohey a pu à nouveau profiter de la beauté des chars et des groupements folkloriques lors du premier week-end d'octobre 2018. Pour cette première réédition, le thème choisi par les habitants fût les dessins animés. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2019, avec le cinéma en tête d'affiche.

7 chars, plus de 100 personnes présentes dans le cortège et plus du double le long des routes : le Corso d'Ohey a bel et bien réussi sa rentrée 2018... pour le bonheur des grands mais aussi des petits! Avec Calimero, King Julian de Madagascar ou encore Robin des Bois, les Oheytois ont pu redécouvrir l'ambiance du Corso d'antan au travers d'un univers inspiré des plus grands dessins animés.

L'initiative, mise sur pied par Ohey Event, s'inscrivait dans une logique de fête au village.

Au programme, trois soirées, une fête foraine et des animations en tout genre sur le parking du football d'Ohey accompagnaient les traditionnels défilés de chars dans les rues du village le samedi soir et dimanche après-midi.



Cette première réussite invite donc à une deuxième édition de l'évènement. Le rendez-vous est pris pour le week-end du 4-5 et 6 octobre 2019. Pour celles et ceux qui souhaiteraient participer, un formulaire d'inscription sera prochainement disponible sur le Facebook d'Ohey Event (ou par GSM au 0472/088013).

OCTOBRE 2018

MONDE ASSOCIATIF

CONCERTO RURAL 5 octobre 2018 à 20h30

Dans le cadre de la 'Fête d'Ohey et son Corso'



Venez découvrir « Concerto Rural », le spectacle de l'atelier théâtre adulte de la Compagnie du Milieu du Monde mené dans le cadre du projet Histoire de rues-ralité en partenariat avec le GAL Pays des Tiges et Chavées.

Vous y reconnaîtrez peut-être votre voisin, votre cousin, un ami ou une situation bien typique. Les acteurs du spectacle sont partis à la rencontre des habitants de leurs villages pour dresser un délicieux tableau de leur environnement rural. A travers témoignages et anecdotes, leurs personnages attachants se croisent et s'entrecroisent avec sensibilité et humour. A la manière d'un patchwork, chacun d'entre eux apporte une touche colorée pour tenter de rendre compte de notre richesse rurale et partager avec le public un joli moment collectif.

« Concerto Rural », c'est du théâtre documentaire (à partir de 12 ans) avec Vinciane Baudoin, Jo Belin, Thibault Fiasse, Kim Hoorelbeke, Clotilde Jacquet, Natacha Pochet, Patricia Ruscart, Adrien Sovet, Hélène Stockebrand, Barbara Varela, Annette Wilmotte. On vous y attend nombreux.

Pressage des pommes 2018.

Cette année le pressage des pommes a eu lieu le samedi 20 octobre sur le parking du Centre sportif communal.

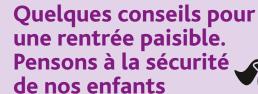
La société « P.presse » presse mobile de Pierre Laconte de Vyle et Tharoul a pressé durant 9 heures ± 4 tonnes de pommes.

Les habitants d'Ohey ont ainsi pu obtenir le jus des fruits de leur verger. On estime à \pm 2400 litres de jus produits.

Le coût pour la commune s'est résumé à l'information aux citoyens et la mise à disposition de l'électricité et de l'eau.







Chers Parents,

La rentrée encore toute fraîche me donne à nouveau l'occasion de vous sensibiliser à la sécurité routière aux abords des écoles car en tant que parents/accompagnateurs, par l'exemple que nous donnons, nous portons une grande responsabilité en matière d'éducation routière.

ZONE DE PO

Je souhaite attirer votre attention sur quelques règles élémentaires :

- Les passages pour piétons et les trottoirs sont réservés aux piétons, la sécurité de nos enfants demande que le stationnement ne soit pas anarchique. De plus, quelques mètres à pied font souvent le plus grand bien (p.ex.: stationnez votre voiture une ou deux rues plus loin et accompagnez votre enfant à pied jusqu'à l'école);
- Montrez les dispositifs de sécurité à l'enfant, montrez-lui le chemin à suivre, l'endroit où se trouver sur la voie publique;
- Déchargez impérativement les enfants du côté opposé à la chaussée (un piéton ne « gagne » jamais en cas de choc avec un véhicule);
- 4. Apprenez-lui à:
 - traverser perpendiculairement à la chaussée, sans s'attarder,
 - utiliser les passages pour piétons lorsque ceux-ci se trouvent à une distance de moins de 30 mètres,
 - lorsque la traversée est réglée par un Agent Qualifié, se conformer à ses injonctions,
 - lorsque la circulation n'est pas réglée par un Agent Qualifié, ne s'engager qu'avec prudence, en tenant compte des véhicules qui s'approchent en évitant tout effet de « surprise ».
- 5. En tant que conducteur, veillez à :
 - permettre au piéton d'effectuer ou d'achever sa traversée à une allure normale,
 - ne pas dépasser un véhicule arrêté devant un passage pour piétons afin d'en permettre le franchissement pédestre,
 - lorsque la circulation est fermée par un Agent Qualifié, s'arrêter avant le passage pour piétons, le cas échéant,
 - lorsque la circulation n'est pas réglée par un Agent Qualifié, s'approcher du passage pour piétons à allure modérée,
 - lorsque la circulation n'est pas réglée, céder le passage au piéton engagé ou sur le point de s'engager sur le passage pour piétons,
 - respecter la limitation à 30Km/Hr.

En matière de prévention, les « pouvoirs organisateurs » auront certes un rôle à jouer en prenant certaines mesures d'encadrement complémentaire (p.ex. : rôle de « surveillants »). Au sein des écoles, une information et une sensibilisation soutenues devraient idéalement être entreprises.

N'oublions pas que, contrairement à l'agressivité, l'élémentaire courtoisie ne peut être que bienfaitrice...!

Enfin, lorsque vous déposez vos enfants, veillez à ne laisser aucun objet de valeur à vue dans votre véhicule...

Bonne route et bonne rentrée...

Stéphane CARPENTIER Zone de Police des Arches Chef de Corps A.I.





Objectifs:

- Se rencontrer créer du lien social rompre l'isolement des personnes âgées
- Découvertes culinaires avec des légumes du terroir et de saison cultivés par Emilie VERKAEREN, une maraîchère de Bonneville
- C'est l'occasion non seulement de passer un moment convivial et agréable avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêts mais aussi de découvrir de nouvelles recettes, de parfaire ses connaissances culinaires avec des produits sains pour la santé.
- Ateliers en sous-groupes, ce qui suscite une plus grande participation des aînés avec des tâches précises selon les recettes à réaliser

Exemples de menus :

- Paëlla :
- Spécialité végétarienne avec entrée : panais caramélisé aux graines de sésame et sirop d'érable + plat : poireaux au saumon sauce béchamel et purée;
- Menu de Pâques : entrée quiche du jour ; plat : magret de canard, sauce cerise et gratin dauphinois;
- Spécialités de pâtes fraîche avec entrée lasagne épinard et ricotta et plat : tagliatelle, coquelet, sauce verte du moment et sauté de légumes
- Zakouski apéro dinatoire avec feuille de brick au chèvre et miel, muffin salé au cheddar; verrine aux deux saumons; sablé au parmesan...
- Moussaka et un crumble de courgette et fenouil.

Prix demandé: 10 € par personne Les dates: Les lundis de 9h30 à 13h.

> Soit les 5/11 et 3/12 pour le groupe 1 ou 19/11 et 10/12 pour le groupe 2

Le lieu : Dans les cuisines du Foyer rural d'Ohey (à côté de l'Eglise)

Renseignements et inscriptions :

Françoise ROPSON, CPAS d'Ohey 085/61.19.91.

Cocoricoop

Cette fin novembre, quelque chose va changer dans la vie des habitants de Ohey : les premiers paniers alimentaires de la coopérative Cocoricoop seront disponibles toutes les semaines au Val d'Or, de 16h30 à 19 heures.



Vous aurez la possibilité de choisir parmi une liste étendue de produits issus tout droit de nos producteurs condruziens : Gesves, Assesse, Ohey, Havelange, Hamois, Ciney et Somme-Leuze. Pour ce faire, rendez-vous simplement sur le site www.cocoricoop.be (paiement en ligne).

Vous pourrez effectuer vos commandes à partir du dimanche à midi jusqu'au mardi soir, Il vous suffira de venir chercher vos achats le vendredi au Val d'Or, en face de l'église.

Plus d'informations lors de la soirée cinéma : Ca bouge dans l'alimentation qui se déroulera au foyer rural d'Ohey (Place Roi Baudouin, 79) le jeudi 08 novembre.

Avantage de la formule : Une grande flexibilité pour le client ! Il est possible de commander toutes les semaines, ponctuellement ou juste une fois. Pour ceux qui seraient déjà convaincus par la démarche, il est d'ores et déjà possible de devenir coopérateur en achetant une ou plusieurs parts (à 100€) afin d'avoir son mot à dire pour l'avenir de la coopérative via le droit de vote à l'Assemblée Générale.

Infos générales: Site internet www.cocoricoop.be ou à info@cocoricoop.be ou 0497 34 95 99.

OCTOBRE 2018

CUISINE - ALIMENTATIO







AFFAIRES SOCIALES

Il fait bon vivre à l'accueil communautaire d'Ohey









RENSEIGNEMENTS

Si vous souhaitez participer aux activités de l'Accueil Communautaire, n'hésitez pas à contacter Françoise ROPSON au CPAS d'Ohey au 085/611.991.

Visite chez un artisan pâtissier oheytois

Pour bien clôturer la saison de l'accueil Communautaire, une visite un peu spéciale fut organisée pour le groupe des aînés.

C'est en effet au sein même d'Ohey, rue Saint - Mort, 168 A à HAILLOT que nos aînés se sont rendus pour découvrir un atelier de pâtisseries Bio sur commande « Lyny Nature » de Lila et Serge.

Tout est confectionné à la main par Lila avec des matières premières Bio de première qualité.

Après avoir expliqué ses méthodes de fabrication lors d'une petite démonstration devant le groupe, Lila nous a offert une dégustation de ses spécialités : macarons, petite tartelette biscuitée au citron et à la meringue italienne, un fondant au chocolat.

Elle fait aussi de succulentes tartes au sucre paraît-il et bientôt des pâtisseries orientales.

Ce fut un moment agréable passé dans une ambiance sympathique et un accueil chaleureux pour le plus grand plaisir des papilles de nos aînés oheytois.

Des artistes à l'ouvrage

En juin dernier, les aînés ont assemblés de petits morceaux de tissus multicolores les uns aux autres et confectionné ainsi une manique en patchwork avec l'aide d'Annie Delfosse.

En septembre, ils ont observé le travail de Françoise Dervaux.. Pour ensuite peindre eux-mêmes une aquarelle sous l'œil attentif et le coaching de celle-ci.

A chaque fois, c'est l'occasion de se dépasser et d'être fier d'avoir réalisé guelque chose de leurs propres mains.

L'intergénérationnel au service de la bonne humeur

Une journée intergénérationnelle fut organisée le 9 juillet dernier entre les aînés de l'Accueil Communautaire et jeunes d'Eté Solidaire.

La matinée fut consacrée à

d'anciens jeux en bois extérieur prêtés par le centre du conseil du sport de l'ADEPS de Namur.

C'est dans le parc Rosoux ensoleillé que les aînés et les jeunes se sont amusés avec plusieurs anciens jeux : le jeu des grenouilles, le jeu des toupies, le jeu de la mijole, l'ancien billard, le jeu des pallets et le traditionnel jeu de la pétanque.

Nous avons ensuite pris un copieux repas au rez-de-chaussée de la maison des générations, place Roi Baudouin, 98.

Après avoir récupéré des forces, nous avons constitué plusieurs groupes pour jouer à des jeux de société. Rires et amusement étaient au rendez-vous.



AFFAIRES SOCIALES

Excursion des aînés oheytois à Bruxelles

Le 21 juin dernier, un groupe de 60 personnes âgées d'Ohey s'est rendu à la capitale.

Au programme : visite le matin du parc Mini Europe avec 250 maquettes des monuments européens les plus connus, reconstitués dans les moindres détails. Cette reconstitution, qui a parfois nécessité des centaines d'heures, est assez étonnante et impressionnante.

Après un bon repas pris à la brasserie du Mini Europe, le groupe s'est ensuite divisé en 3 pour visiter l'Atomium avec un guide. Et oui, 60 ans déjà depuis l'exposition universelle.

On ne pouvait pas terminer cette expédition à la capitale sans visiter la Grand Place et son majestueux Hôtel de ville ainsi que son célèbre Manneken-pis.

Une belle journée culturelle pour nos aînés oheytois enchantés par cette sortie.







Les enfants d'Evelette (Belgique) ont pu découvrir le village de Béthincourt et son histoire.

Béthincourt **Leçon d'histoire sur le terrain**

La commune a accueilli une école venue de Belgique, en visite sur les champs de bataille, qui avait choisi de faire étape à Béthincourt afin de découvrir l'histoire du village détruit, reconstruit, puis à nouveau dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale.

Assistée par Dominique Henry, professeur d'histoire, dont la famille est originaire de Béthincourt, Marie-Claude Thil, maire, a retracé l'histoire de la commune en présentant aux enfants une exposition de photos du village avant 1914, pendant la guerre et après destruction, puis en les conduisant sur le site même du village détruit.

Un jumelage

A noter que cette école venait d'Evelette, une localité voisine de celle de Goesnes avec laquelle Béthincourt entretient des liens particuliers. Ces deux localités font partie de la commune d'Ohey et le bourgmestre, Christophe Gilon, accompagnait le groupe. Un échange symbolique de plaques a eu lieu entre les deux Maires.

Le jumelage officiel entre Béthincourt et Goesnes a été programmé au printemps prochain.



NOVEMBRE

- 03/11 Perwez/Goesnes
 Rallye du Condroz
 Motor Club de Huy
 Nathalie Grégoire 085/82.44.67
- O4/11 Local site école Haillot Atelier floral sur le thème de l'hiver par M^{me} Demarcin Cercle Horticole Ohey Paul Dubois 0477/31.52.48
- 24/11 Salle « Les Houlottes » Jallet Fête de la Saint-Éloi Comité des Fêtes Salle « Les Houlottes » et MJ Kataryna Vantighem 0498/11.59.84
- 25/11 Salle des Fanfares Ohey
 Théâtre en wallon
 Comité Télévie Ohey
 Sandra Cloet 0478/75.47.57
- 25/11 Les Jardins de Vertumne Ohey Journée de l'Artisan Les Jardins de Vertumne Pierre Lhoas 0473/93.97.70

DÉCEMBRE

- O1/12 Salle « Les Houlottes » Jallet
 Saint-Nicolas reçoit les enfants Comité des
 Fêtes
 Salle « Les Houlottes » et MJ
 Kataryna Vantighem 0498/11.59.84
- Passage de St-Nicolas
 dans les maisons du village
 Club des jeunes de Haillot
 Geoffrey Montulet 0498/04.38.60
- 15 et 16/12 Les Jardins de Vertumne Marché de Noël Les Jardins de Vertumne Pierre Lhoas 0473/93.97.70
- 16/12 Salle des Fanfares et Église d'Ohey Concert de Noël Fanfares d'Ohey Amaury De Bouw 0478/29.67.65

DÉCÈS DU 31/05/2018 AU 30/09/2018

Modification de la diffusion des informations de l'état civil :

Suite à l'entrée en vigueur du RGPD au 25 mai 2018, les données d'état civil concernant les naissances ne seront plus diffusées publiquement et les données concernant les mariages ne seront plus diffusées qu'avec l'accord explicite des mariés.

	Date décès	Lieu naissance
Delboeuf Nelly	07/09/2018	Florée le 20/04/1926
Delhaise Anne	11/06/2018	Watermael-Boitsfort le 19/06/1926
Henrard Armand	09/08/2018	Perwez (lez-Haillot) le 11/06/1932
Marchal Jenny	17/07/2018	Gilly le 13/03/1933
Milquet Firmin	19/06/2018	Marchin le 01/03/1936
Clément Michel	05/06/2018	Winenne le 14/01/1944
Malherbe Raymond	20/06/2018	Huy le 31/12/1946
Libion Roland	15/07/2018	Haillot le 07/11/1949
Delcour Chantal	19/09/2018	Tilleur le 02/11/1950
Cornet Jean-Marie	11/08/2018	Evelette le 21/09/1953
Vivier Denis	28/09/2018	Elisabethville / Congo belge le 28/03/1954
Gillet Anny	26/09/2018	Haillot le 09/07/1956
Jadin Johan	15/08/2018	Huy le 08/05/1973
Deglim François	13/06/2018	Namur le 13/08/1981
Cornez Astrid	17/06/2018	Marche-en-Famenne le 27/01/1986
Dormal Quentin	23/09/2018	Dinant le 04/02/1991

SERVICES DE SECOURS

Ambulances 112

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Pompiers 112

Service des pompiers d'Andenne: 085/82.34.50

Police 101 ou 112 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney, 12 - 085/27.86.00 pendant les heures de services

Centre antipoisons 070/24.52.45

Services divers

Poste Ohey

Rue de Ciney, 36 - Ohey - 085/61.13.60

Les lundis, mercredis et vendredis de 14h15 à 17h et les mardis et jeudis de 14h15 à 18h00

Codes postaux

Ohey - Evelette: 5350

Haillot: 5351 Jallet: 5354 Goesnes: 5353 Perwez: 5352 Justice de Paix

Place du Perron, Andenne: 085/41.03.00

Contributions

0257/257.57 chaque jour ouvrable de 8 à 17h

Pilier P:

Team 2, Rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél.: 0257/77.530

Mail: p.namur.team2@minfin.fed.be

Pilier PME:

Team 2, rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél.: 0257/74.820

Mail:pme.namur.team 2@minfin.fed.be

Infocenter à Namur :

Rue des Bourgeois, 7, bloc C, accessible au public tous les matins de 9 à 12 h

ou par mail infocenter.namur@minfin.fed.be

Team précompte immobilier :

Rue des Bourgeois, 7, bloc B, 5000 Namur

Tél.: 0257/75.500

Mail: pme.namur.pri@minfin.fed.be

Ces services sont accessibles le matin de 9 à 12h ou sur RV.

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey M. Roger JA : Rue de Ciney, 12b - Ohey 085/61.24.38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants a lieu au bâtiment communal α maison Sacré α - place Roi Baudouin, 98 à OHEY le α 0 et α 1 jeudi du mois.

Personne de contact : Madame Sue Ellen Soupart.

Contact: 0499/57.25.35 - Du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey: 085/61.60.20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085/61.14.83

Mr le Vicaire Mariano Mendoza: 081/23.18.10 (0489/97.81.78)

Pompes funèbres

P.F. Thierry CALS (Anc. Bertrand)

Chaussée de Ciney, 350 - Coutisse - 085/61.14.39

P.F. Piersor

Place Roi Baudoin, 101 - Ohey - 085/61.14.24

Électricité Télédistribution AIEG

Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne

Pannes: 085/27.49.00

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais, 6 à Villers-le-Bouillet - Tél. 04/248.78.04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2^e Avenue 40, Herstal Secrétariat : 087/87.87.87 pendant les heures de service 078/15.22.33 hors des heures de service



Spectacle de Noël * «Le traîneau de la Reine des neiges»

Dimanche 16 décembre à 15h00 A l'ancien garage Rodberg 27, rue de Huy à Haillot

Spectacle pour les jeunes de 5 à 105 ans, avec Marcelle Alexis, Franck Olivier et Laurent Demarcin.

Entrée adultes 18 €.

Enfants de 06 à 12 ans 10 €, en dessous gratuit.

Senior plus de 65 ans 10 €.

Cougnoux, bûches de Noël, chocolat chaud, vin chaud, ambiance familiale.

Ce spectacle est destiné à recueillir des fonds au profit de nos paniers de Noël, qui seront destinés aux démunis de la région de Namur le 22 décembre.



CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation Dépannage Entretien

chaudière mazout, chaudière gaz, chauffe-eau chauffage de piscine, tous travaux de plomberie

- agréé CEDICOL combustibles liquides
- agréé combustibles gazeux
- agréé gaz propane et gaz naturel

info@jmgrosfils.be www.jmgrosfils.be

(0487) 95.77.04 (0479) 52.39.03

(085) 61.23.98

GROSFILS Jean-Marc

Rue Godin, 158 c 5350 OHEY

